

Les premiers résultats du recensement général de l'agriculture 2023

En Polynésie française, 4 080 exploitations agricoles ont été recensées lors du recensement général de l'agriculture 2023. Parmi elles, près de 1 200 sont des exploitations exclusivement dédiées au coprah. La surface agricole utilisée pour les cultures végétales, hors cocoteraies, est de 3 135 ha, soit 0,8 % de la surface totale de la Polynésie française. La main-d'œuvre agricole s'élève à 5 050 équivalents temps plein pour environ 9 500 personnes participant au travail agricole. Un quart seulement des chefs d'exploitation travaille à temps complet sur l'exploitation. Les chefs d'exploitation ont en moyenne 49 ans et 31 % sont des femmes. Par rapport au précédent recensement agricole, le nombre de personnes participant au travail agricole (15 800 personnes en 2012) a reculé. L'élevage a cependant progressé.

4 080 exploitations agricoles

En 2023, 4 080 exploitations agricoles (atteignant ou dépassant au moins un seuil de production défini) ont été recensées. Parmi elles, 2 778 exploitent des cultures, 913 élèvent des animaux et 1 557 produisent du coprah, certains chefs d'exploitation exerçant plusieurs de ces activités (cultures et/ou élevages et/ou productions de coprah).

Environ 24 % des exploitations agricoles (hors producteurs de coprah exclusifs) sont dirigées par plusieurs coexploitants. Géographiquement, cette configuration de coexploitation est plus fréquente dans les Marquises et les Îles Sous-le-Vent (36 % et 31 % des exploitations). Ainsi, environ 800 coexploitants ont été recensés soit environ 460 emplois en équivalent temps plein (ETP).

Population active agricole : 5 050 équivalents temps plein

Au total, près de 9 570 personnes travaillent sur les exploitations agricoles. Elles effectuent un volume d'heures de travail correspondant à 5 050 ETP.

Parmi elles, 4 880 chefs d'exploitation et coexploitants effectuent 3 090 ETP soit 61 % du temps de travail total. Les autres sources de main-d'œuvre, permanente et occasionnelle, concernent 4 690 personnes, pour un volume de travail correspondant à 1 960 ETP. Dans les Îles Du Vent, la main-d'œuvre permanente non familiale est plus nombreuse que la main-d'œuvre permanente familiale, tandis que partout ailleurs c'est l'inverse. Cette situation s'explique par la taille plus importante de ces exploitations et par un accès à l'emploi plus varié.

Le recours à la main-d'œuvre occasionnelle est plus fréquent aux Australes et dans les Îles Sous-le-Vent que dans les autres subdivisions.

TABLE 1. Répartition de la population active agricole en 2023 (nombre et équivalents temps plein)

	Nombre de personnes	Équivalents temps plein
Chefs d'exploitation et producteurs de coprah	4 080	2 628
Coexploitants	802	460
Main-d'oeuvre permanente familiale	1 753	1 052
Main-d'oeuvre permanente non-familiale	935	729
Main-d'oeuvre occasionnelle	1 998	182
Total de la population active agricole	9 568	5 051

Source : RGA 2023

Note de lecture : En 2023, 1 753 personnes sont de la main-d'œuvre permanente familiale, ce qui donne 1 052 ETP.

Profil des chefs d'exploitation

Parmi les 4 080 chefs d'exploitation, 31 % sont des femmes soit une hausse de 2 points par rapport à 2012. Le taux de féminisation avait déjà rapidement augmenté entre 1995 et 2012, passant de 18 à 29 %. Par subdivision, en 2023, ce taux est beaucoup plus homogène qu'il ne l'était en 2012, avec un minimum de chefs d'exploitation femmes aux Australes (27 %, + 6 points par rapport à 2012), et un maximum dans les Îles Sous-le-Vent (33 %, - 5 points par rapport à 2012).

L'âge moyen en 2023 des exploitants agricoles est stable, à 49 ans. Néanmoins, les classes d'âges se rééquilibrent avec une augmentation de la part des agriculteurs de moins de 40 ans (de 22 % en 2012 à 28 % en 2023), et une augmentation de la part des 60 ans et plus (23 % en 2023). En termes d'âge des chefs d'exploitation, la subdivision des Tuamotu-Gambier présente comme en 2012 une vraie spécificité. Les moins de 40 ans y représentent 39 % des agriculteurs et producteurs de coprah (+ 8 points par rapport à 2012) et les plus de 60 ans représentent seulement 14 %. L'explication probable est que les producteurs de coprah sont largement majoritaires dans les Tuamotu-Gambier par rapport aux exploitants agricoles et que cette activité nécessite une condition physique adaptée. À l'inverse, dans les Îles Du Vent, les plus de 60 ans représentent 31 % des exploitants et les moins de 40 ans seulement 22 %.

Une meilleure formation générale, mais une formation agricole toujours rare

Les niveaux de formation générale ont connu une progression significative depuis 2012. Ainsi, en 2023, 29 % des exploitants indiquent ne pas être allés au collège, contre la moitié d'entre eux en 2012. La part des exploitants qui sont allés au moins jusqu'au lycée passe de 19 % à 30 %, et 6 % des exploitants ont fait des études post-bac. Le niveau de formation agricole reste cependant peu élevé : la proportion des chefs d'exploitation n'ayant suivi aucune formation agricole, ayant donc appris sur le tas, reste très élevée et stable, à 91 %. Près de 17 % des chefs d'exploitation ont néanmoins suivi au moins un module de formation continue (stages ou autres depuis la fin des études) dans le domaine agricole ou en lien avec leur métier (exemples : comptabilité, gestion, etc.).

Les chefs d'exploitation et producteurs de coprah ont des activités diversifiées

Un quart seulement des chefs d'exploitation déclarent travailler à temps complet sur leur exploitation, les autres complètent leurs revenus avec d'autres activités.

En Polynésie française, près de 80 % des chefs d'exploitation et producteurs de coprah ont pour activité principale (en temps passé) leur travail sur l'exploitation. Parmi les autres, un chef d'exploitation ou producteur de coprah sur dix exerce une activité salariée en activité principale, 4 % sont retraités, 2 % se déclarent principalement commerçants, 2 % pêcheurs et 2 % artisans. Dans les Australes et les Marquises, ce chiffre atteint 7 %.

Les chefs d'exploitation ont déclaré l'ensemble de leurs activités au-delà de leur activité principale. Ainsi, alors qu'ils ne sont que 2 % à le déclarer comme activité principale, un peu plus de 40 % des chefs d'exploitation et producteurs de coprah déclarent faire de la pêche.

Les agriculteurs sont satisfaits de leur travail, malgré des conditions économiques difficiles

Le portrait économique des chefs d'exploitation en Polynésie française montre des personnes en difficulté en termes de revenus. Plus d'un quart des chefs d'exploitation déclare que le revenu issu de leurs productions agricoles ne leur permet pas d'acheter

ce dont ils ont besoin pour leur nourriture ou les produits essentiels. Faire des économies est donc extrêmement difficile et rare ; ils sont plus de la moitié à ne pas pouvoir épargner (en ajoutant ceux qui ne subviennent pas à leurs besoins essentiels à ceux qui ne peuvent pas faire d'économie). La situation est moins difficile aux Australes, puisqu'ils sont 38 % à déclarer faire des économies régulièrement.

Seuls 8 % des chefs d'exploitation déclarent que leurs revenus augmentent au fil du temps, seulement moins de 4 % aux Marquises. Un peu moins d'un agriculteur sur deux n'a aucun revenu ou déclare constater une baisse de ses revenus au cours du temps.

À la question de savoir quelle serait leur situation en cas de catastrophe majeure (exemples : inondations, sécheresse ou maladies), la réponse est contrastée. De manière globale, ils sont 53 % à déclarer qu'ils auront une bonne capacité de rétablissement et 12 % à penser qu'ils n'en auraient aucune. Aux Îles Du Vent et aux Tuamotu-Gambier, l'optimisme est plus réservé puisque seulement 48 % et 45 % des agriculteurs pensent pouvoir rebondir en cas d'importants soucis exogènes, et 15 % et 21 % ne pensent pas pouvoir s'en remettre.

Malgré toutes ces difficultés, le métier de chefs d'exploitation plaît et est exercé par des passionnés : leur indice de satisfaction au travail est ainsi de huit sur dix.

Productions végétales

TABLE 2. Nombre d'exploitations par SAU déclarée*, subdivision et surface associée

	5 000 m ² ou moins de SAU	Plus de 5 000 m ² à 1 ha de SAU	Plus de 1 ha à 5 ha de SAU	Plus de 5 ha de SAU	Surface de productions végétales**
Australes	105	98	144	17	354
Îles Du Vent	288	204	273	59	1 333
Îles Sous-le-Vent	317	190	190	32	550
Marquises	121	169	251	77	850
Tuamotu-Gambier	139	36	52	16	48
Total	970	697	910	201	3 135

* La SAU déclarée inclut les pâturages et les cocoteraies déclarées par les chefs d'exploitation.

** Hors pâturages et hors cocoteraies.

Source : RGA 2023

Note de lecture : En 2023, 204 exploitations agricoles ont une SAU comprise entre plus de 5 000 m² et 1 ha dans les Îles Du Vent

Les cultures maraîchères progressent

En 2023, 663 exploitants cultivent 393 ha de produits maraîchers. En 2012, ils étaient 622 sur 341 ha, soit une augmentation de 7 % de leur nombre, et de 15 % en superficie. Parmi eux, 203 exploitants sont des femmes, soit 31 %. Elles gèrent des surfaces en moyenne de 0,3 ha contre 0,7 ha pour les hommes.

Par subdivision, l'augmentation est générale, sauf dans les Îles Sous-le-Vent où la baisse est sensible, de 254 à 155 exploitations (- 39 %). Aux Tuamotu-Gambier, la hausse est forte (+ 100 %),

mais avec une petite surface totale tout comme aux Marquises (+ 150 %). Si en 2012 il y avait plus d'exploitants cultivant des produits maraîchers dans les Îles Sous-le-Vent, ce sont maintenant les Îles Du Vent qui occupent la première place.

En termes de SAU, les principales cultures maraîchères sont le chou, la pastèque et la carotte. En nombre d'exploitants, ce sont le concombre, la tomate et le pota.

Les cultures vivrières sont en net recul ...

1 058 exploitants cultivent 272 ha de produits vivriers en 2023. En 2012, ils étaient 1 964 sur 506 ha, soit une baisse de 46 %. La surface moyenne reste la même. Ces exploitants sont 29 % à être des femmes. La baisse importante du nombre d'exploitants de ces cultures se retrouve dans toutes les subdivisions, sauf aux Marquises (+ 7 %) et aux Tuamotu-Gambier où les effectifs sont peu importants en comparaison. Il y a 39 % d'exploitants en moins dans les Îles Du Vent, 67 % en moins dans les Îles Sous-le-Vent et 54 % en moins aux Australes.

Le taro, le manioc et le *fe'i* sont toujours les plus cultivés, en nombre d'exploitants et en SAU.

... et les cultures fruitières (hors pépinières et hors cocoteraies) aussi

En 2023, 1 648 exploitants cultivent 1 439 ha de produits fruitiers. En 2012, il y avait 2 343 exploitations de cultures fruitières pour une SAU de 1 382 ha : leur nombre baisse de 30 % tandis que la SAU augmente de 4 %. Ainsi, la SAU moyenne de ces exploitations augmente de 0,6 ha en 2012 à 0,9 ha en 11 ans. Trois exploitants sur dix sont des femmes, et leurs exploitations sont en moyenne un peu plus petites (7 600 m²) que celles des hommes (9 200 m²).

Le nombre d'exploitants en cultures fruitières baisse partout sauf aux Tuamotu où il double, de 38 à 74, effectif toutefois faible en lien avec le contexte pédoclimatique contraignant, mais il ne baisse que de 9 % aux Marquises. La SAU double aux Marquises, demeure stable aux Îles Sous-le-Vent et aux Tuamotu-Gambier, et baisse sensiblement aux Îles Du Vent (- 28 %) ainsi qu'aux Australes (- 25 %). Ainsi, la SAU moyenne des cultures fruitières aux Marquises et aux Îles Sous-le-Vent double.

En nombre d'exploitants, le citron et la banane sont présents chez plus de 1 000 exploitants. Ce sont avec ces fruits que l'on retrouve les plus grandes SAU ; environ 700 exploitants cultivent la mangue et le pamplemousse pour un peu plus de 200 ha de SAU. L'ananas n'est présent que sur 400 exploitations, mais pour presque 180 ha.

Les exploitations de feuillages et cultures florales (hors pépinières) sont moins nombreuses, mais s'agrandissent ...

515 exploitations cultivent au total 146 ha de cultures florales. En 2012, elles étaient 701 exploitations (soit une baisse de 27 %) pour 156 ha (soit une baisse de 6 %). Ainsi, les exploitations se sont agrandies.

La part des femmes chefs d'exploitation est plus élevée (39 %) que pour les autres cultures, mais n'a pas significativement évolué par rapport à 2012, où elle était de 42 %. De plus, la taille moyenne de leur exploitation (0,3 ha) est plus élevée de 20 % que celle des hommes. La subdivision des Îles Du Vent est encore la zone prin-

cipale de production avec 172 exploitations. Le nombre d'exploitations baisse partout sauf aux Australes où il passe de 49 à 124. La SAU dédiée à cette production augmente aussi aux Australes, passant de 10 à 22 ha, et baisse fortement dans les Îles Du Vent, puisqu'elle était de 94 ha en 2012 contre 66 ha en 2023.

Le *tiare* Tahiti est la culture la plus présente en nombre d'exploitations et la plus étendue en SAU. Les feuillages (cordyline, croton, aglaonema, misère, etc.) et le pandanus arrivent après. L'alpinia (*opuhi*) compte plus de 150 exploitants, mais avec une SAU plus petite.

... tout comme les cultures de plantes aromatiques, stimulantes et médicinales

Près de 730 exploitations cultivent pour 238 ha de plantes aromatiques en 2023. En 2012, elles étaient 1 101 exploitations pour 313 ha (soit respectivement une baisse de 34 % et de 24 %). Ainsi, la SAU moyenne augmente de 18 %. Une femme sur trois a la responsabilité de cheffe d'exploitation dans ce type de culture, chiffre stable par rapport à 2012. Leur SAU moyenne est de 0,3 ha, soit 16 % de moins que la SAU moyenne de leurs homologues masculins. Le nombre d'exploitants augmente aux Tuamotu-Gambier et baisse dans les autres subdivisions. La SAU totale suit le même constat, sauf qu'elle augmente aux Îles Du Vent.

C'est naturellement la vanille qui domine en termes de nombre d'exploitations, sous serre, ombrière ou en ombrage naturel, suivie de la culture du nono. Pour la SAU, c'est le nono qui a le plus de surface, suivi de la canne à sucre, puis vient en troisième position la vanille.

Les pépinières (plantes vendues en pot) sont en grande majorité dans les Îles Du Vent

Les pépinières cumulent 10 ha de surface, pour 71 exploitants au total. La surface est concentrée aux Îles Du Vent avec 8,5 ha. 41 % de ces exploitations sont gérées par des femmes.

La plupart de ces pépinières concernent des fleurs ornementales (plantes vertes et potées fleuries, orchidées, etc.) que ce soit en nombre d'exploitants ou en SAU.

Pratiquement 100 ha de jardins océaniens

Il s'agit d'un mode de culture traditionnel installé en général sur des surfaces assez réduites (souvent moins d'un hectare) qui regroupent une grande diversité de productions non organisées. Historiquement, ces surfaces visaient à fournir l'alimentation complète de toute une famille : racines, fruits, légumes, alimentation des animaux. Aujourd'hui, si ces parcelles contribuent toujours à l'alimentation familiale, des cultures de rente commerciales s'y sont développées, même si elles ne sont pas toujours prépondérantes.

En 2023, 154 jardins océaniens sont recensés en Polynésie française, la plupart (133) dans les îles de la Société. La surface totale est de 93 ha, pour une surface moyenne de 0,6 ha.

Les cultures fourragères

En 2023, près de 400 exploitants de cultures fourragères cultivent 1 565 ha, dont 1 507 ha de pâturages.

TABLE 3. Surface agricole utilisée par type de culture

	Surface en 2012 (ha)	Surface en 2023 (ha)
10 - Cultures maraîchères	341	393
20 - Cultures vivrières	506	272
30 - Cultures fruitières (hors cocoteraies)	1 382	1 439
40 - Feuillages et cultures florales (hors pépinières)	156	146
50 - Plantes aromatiques, stimulantes et médicinales	313	238
60 - Pépinières (plantes vendues en pot)	nd	10
70a - Cultures fourragères : pâturages	6 961	1 507
70b - Cultures fourragères : maïs fourrage, ensilage et sorgho	nd	58
80 - Jachères	233	485
Jardins océaniques	nd	93

Source : RGA 2012 et 2023

Mode de faire valoir des terres

Environ 5 727 ha de cultures ont été mesurés et en grande partie géolocalisés lors du recensement général de l'agriculture de 2023 sur les 5 888 ha de surface agricole utilisée déclarée.

Ces hectares correspondent aux surfaces de productions végétales (3 135 ha), aux pâturages (1 507 ha) mais également aux cocoteraies déclarées par les chefs d'exploitation présents dans l'échantillon (environ 1 240 ha sans lien évident avec une éventuelle production de coprah).

Les cocoteraies et la coprahculture faisant l'objet d'un traitement particulier, la majorité de l'analyse porte sur les cultures végétales hors cocoteraies qui ont été détaillées ci-avant. Néanmoins, ces mesures géolocalisées permettent de mettre en avant la répartition des surfaces en fonction du mode de faire valoir des terres.

Les principaux modes de faire valoir des terres sont la location au Pays (un quart de la surface agricole), la propriété en indivision (un quart de la surface agricole) et la pleine propriété, pour (un quart chacune de la surface agricole).

TABLE 4. Les modes de faire valoir des exploitations agricoles

Faire valoir des terres	Pourcentage de la surface concernée
1 - Propriétaire du terrain	25,1 %
2 - Locataire du Pays	27,3 %
3 - Autre locataire	10,9 %
4 - Métayer - Gardien	2,8 %
5 - Usufruitier	4,4 %
6 - Occupant sans titre (occupation précaire)	4,2 %
7 - Co-indivisaire (propriétaire en indivision)	25,3 %

Source : RGA 2023

Note de lecture : En 2023, 25,1 % des surfaces agricoles sont détenues par des chefs d'exploitation propriétaires du terrain.

Productions animales

L'apiculture en nette augmentation

Le nombre d'apiculteurs a triplé entre 2012 et 2023, avec actuellement 212 apiculteurs. Le nombre de ruches s'élève à 6 581 ruches pour produire, elles ont donc été multipliées par 2,2. Pour rappel, entre 1995 et 2012, une baisse de 10 % du nombre d'apiculteurs avait été observée, mais le nombre de ruches avait presque doublé.

En prenant en compte les 1 135 ruches, ruchettes et/ou nucléis consacrés à l'élevage de reines et d'essaims pour le renouvellement du cheptel ou la vente en plus des 6 581 ruches pour produire, la moitié des apiculteurs ont moins de 30 ruches, un quart en a entre 30 et 50, et un autre quart plus de 50.

Un quart des apiculteurs sont des apicultrices, proportion stable depuis 2012. Au niveau des subdivisions, l'augmentation du nombre d'apiculteurs est générale, mais elle est beaucoup plus importante aux Îles Du Vent (4,7 fois plus d'apiculteurs) et aux Tuamotu-Gambier (5,1 fois plus d'apiculteurs).

Ces augmentations s'expliquent par l'arrêt des importations de miel depuis 2012 ainsi qu'à un effort intense du centre de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA) et de certains acteurs privés à effectuer des formations à l'attention des apiculteurs.

Le miel est destiné à la vente aux professionnels pour 43 % de la production, 47 % pour la vente directe aux particuliers, et 10 % pour le hors vente (autoconsommation, don, etc.).

Plus d'élevages de porcins, caprins et bovins comparé à 2012

En 2023, 453 élevages de porcs ont été recensés et le cheptel s'élève à 16 000 têtes. Un quart de ces élevages sont dirigés par des femmes. Les deux tiers des éleveurs supplémentaires se trouvent aux Australes, où leur nombre est multiplié par 2,4.

176 exploitations élèvent 4 571 bovins. Le nombre de bovins est quasi stable depuis 2012, mais le nombre d'exploitations a augmenté de 41 %. Les bovins en divagation sont 44 % à l'être aux Marquises (soit 830 têtes), contre seulement 8 % aux Îles Sous-le-Vent, 6 % aux Îles Du Vent et aucun aux Australes.

181 exploitations élèvent 8 370 caprins. Ainsi, par rapport à 2012, le constat est le même que pour les bovins, avec des exploitations plus nombreuses mais moins d'animaux. Seuls les Australes voient leur nombre d'exploitations de caprins augmenter sensiblement. Tous les caprins sont en divagation aux Tuamotu-Gambier, 58 % aux Marquises, 36 % dans les Îles Du Vent, 10 % dans les Îles Sous-le-Vent et 8 % aux Australes.

Davantage d'élevages de volailles par rapport à 2012

Le nombre d'exploitations de volailles augmente sensiblement entre 2012 et 2023, passant de 55 à 126. Les difficultés des grandes exploitations touchées par une épidémie de salmonellose ont en effet conduit à une pénurie d'œufs qui a suscité des installations de petites structures dans les subdivisions éloignées. En parallèle, le CFPPA a fourni sur la période un effort particulier de formation des éleveurs de poules pondeuses et l'accompagnement

TABLE 5. Nombre d'élevages et d'animaux par subdivision

	Bovins		Porcins		Volailles		Poules pondeuses		Abeilles	
	Élevages	Animaux	Élevages	Animaux	Élevages	Animaux	Élevages	Animaux	Élevages	Ruches
Australes	12	247	179	1 904	24	3 397	22	3 024	15	291
Îles Du Vent	25	1 917	55	10 150	32	221 142	24	164 212	66	2 079
Îles Sous-le-Vent	40	493	27	399	16	12 455	14	12 234	35	1 309
Marquises	99	1 914	146	2 856	16	7 458	12	6 770	55	1 563
Tuamotu-Gambier	-	-	46	704	38	9 676	37	9 461	41	1 339
Total	176	4 571	453	16 013	126	254 128	109	195 701	212	6 581

	Caprins		Équidés		Lapins		Ovins	
	Élevages	Animaux	Élevages	Animaux	Élevages	Animaux	Élevages	Animaux
Marquises	110	7 358	25	312	nd	nd	nd	nd
Autres archipels	71	1 012	39	206	nd	nd	nd	nd
Total	181	8 370	64	518	6	336	5	96

Source : RGA 2023

des éleveurs par la subdivision a été renforcé. Enfin, le développement de nouvelles appellations Bio, poules en plein air et poules au sol a stimulé l'installation de petites exploitations sur les Îles Du Vent, en effet seuls les élevages de ce type peuvent y obtenir une autorisation d'importation de poussins.

Le nombre de volailles est de 254 000. Cette production est toujours très concentrée sur les Îles Du Vent avec 87 % des volailles de la Polynésie française.

Parmi ces 126 éleveurs de volailles en 2023, 109 élèvent des poules pondeuses. Ainsi, environ 43,6 millions d'œufs ont été produits entre septembre 2022 et août 2023, dont 40,8 millions par des poules en cage. Quand il s'agit de poules en cage, les éleveurs vendent à 94 % leur production aux professionnels. Le constat est tout à fait différent pour les autres poules pondeuses (bio, plein air ou au sol), puisqu'un peu moins de la moitié de la production seulement est vendue aux professionnels et un peu moins de la moitié en vente directe aux particuliers. Ainsi, 1 % des œufs des poules élevées en cage est consacré à des destinations hors vente contre 9 % des œufs des autres poules.

Autres élevages

L'élevage d'ovins est toujours très peu pratiqué en Polynésie française (5 exploitations, 96 animaux). Celui de lapins, déjà peu représenté en 2012, a nettement diminué, avec deux fois moins d'éleveurs (6 en 2023) et quatre fois moins de lapins (336 en 2023).

Le nombre d'éleveurs d'équidés augmente de 50 en 2012 à 64 en 2023, quand le nombre d'animaux diminue de 900 à 500 têtes. Les Marquises sont toujours l'archipel où le nombre d'équidés est le plus important (60 % du total en Polynésie française, contre 85 % en 2012). Les équidés sont 57 % à être en divagation aux Marquises, bien plus que dans le reste de la Polynésie française.

Définitions

Main-d'œuvre occasionnelle ou saisonnière (y compris les stagiaires) et d'appoint (hors apprentis) y compris la main-d'œuvre familiale et le woofing (main-d'œuvre ponctuelle avec travail en échange de nourriture et hébergement) : toute personne ayant tra-

vailé moins de huit mois sur l'exploitation, quelle que soit la quantité de temps de travail.


Main-d'œuvre permanente : toute personne travaillant, salariée ou non, à temps partiel ou à temps complet sur l'exploitation pendant au moins huit mois sur l'année (quel que soit le temps de travail).

Seuils définissant une exploitation agricole : Cf. les données complémentaires sur le lien de téléchargement ci-dessous.

Bibliographie

Agnès GRELICHE et Loïc NIVELLE (Février 2014) *Recensement général de l'agriculture en Polynésie française - Situation de l'agriculture polynésienne en 2012*

Télécharger les données

 Toutes les données et les données complémentaires (liste des produits par type de culture)

Editeur	Institut de la statistique de Polynésie française
Collection	Points Etudes et Bilans
Numéro	1427
Auteurs de la publication	Nathalie DUBREU, Eric MIGNARD, Heimana VICENTE
Rédactrice en chef	Nadine RESNAY
Directrice de la publication	Nadine JOURDAN
Dépôt légal	Juillet 2024
Informations	15 rue Edouard Ahne - Immeuble Uupa BP 395 - 98 713 Papeete Tahiti Polynésie française
Téléphone	+689 40 47 34 34
Courriel	ispf@ispf.pf
Copyright	© ISPF, Papeete 2024 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée
ISSN	1247-7370

